

Guerre ouverte au La Baule tennis club : l'affaire rebondit jusqu'au conseil municipal

Au La Baule tennis club, on se déchire depuis des mois. Le conflit entre l'équipe dirigeante et un collectif d'opposants a été évoqué lors du dernier conseil municipal.



Démissions, licenciements, affaires en justice, élections contestées par voie d'huissier... le La Baule tennis club est en pleine crise ©Frédéric PROT

Par [Frédéric Prot](#)

Publié le 4 Mar 24 à 17:19

« Comment la mairie peut-elle agir pour calmer une **situation houleuse** entre l'équipe qui gère le club et le collectif Nouveau souffle ? »

[Le dossier brûlant du La Baule tennis club](#) (qui regroupe le Sporting, avenue de l'Étoile, et le Garden, avenue Gabrielle) s'est invité au conseil municipal de [La Baule](#) du vendredi 1er mars 2024. La question a été posée par Caroline Le Roux du groupe d'opposition Avenir.

Quatre présidents en 4 ans

« Depuis notre arrivée (à la tête de la municipalité en 2020 -NDLR-), nous en sommes à quatre présidents, quatre bureaux et quatre conseils d'administration différents », a rappelé Christophe Mathieu, l'adjoint aux sports de [Franck Louvrier](#).

« Nous avons commencé par **demander des comptes un peu plus sérieux** et approfondis avec Jean-Philippe Dupuis (l'adjoint aux finances) », a poursuivi l'élus. Une demande justifiée selon lui par le fait que la mairie versait alors des subventions, qu'elle a investi « entre 1,5 et 2 millions d'euros » (avec notamment la construction d'un nouveau club house) et que les terrains appartiennent à la Ville.

« Quand on a mis notre nez un peu plus dans tout ça, les trois premiers présidents sont partis sans nous donner de chiffres. »

Christophe Mathieu

« Et là la nouvelle équipe s'est mise en place et la mairie a eu deux sièges au conseil d'administration comme dans d'autres associations afin d'avoir

un retour sûr de tout ce qu'on nous annonçait et de ce qui était fait », a poursuivi l'adjoint.

« Certains ont dit qu'on faisait de l'ingérence, non, c'est **juste un droit de regard** », s'est défendu l'élus.

Remboursement des prêts

« Quand le nouveau bureau est arrivé, il a failli fermer le club et déposer le bilan. Pour une association, c'est quand même fort. **La nouvelle équipe a resserré les vis** comme dans toute entreprise. Elle a mis énormément de choses en place pour rembourser tous les prêts qui avaient été faits avant elle », a souligné Christophe Mathieu, indiquant que la différence pour les recettes entre avant et maintenant s'élevait à « 260 000 euros ».

« Nous devons le croire sur parole puisque l'accès aux comptes nous a été systématiquement refusé. À son arrivée, le fonctionnement du club était perturbé par les restrictions liées au Covid et par l'inondation des courts couverts, impraticables durant des semaines », a réagi lundi le [collectif Nouveau souffle](#).

« L'évolution positive du chiffre d'affaires est donc essentiellement due à la progression considérable des adhérents padel et squash, le nombre de pratiquants tennis restant stable. »

« Concernant » l'ingérence » évoquée par l'adjoint aux sports pour la réfuter, elle nous semble au contraire bien établie », poursuivent les opposants à l'équipe actuelle.

Ils s'appuient sur la **charte d'éthique et de déontologie** édictée par la Fédération française de tennis.

Celle-ci indique que « les institutions du tennis doivent entretenir des relations harmonieuses avec les autorités publiques en préservant leur libre arbitre et sans se voir dicter leurs comportements, leurs choix et leurs décisions. Ainsi, aucun de leurs membres ne devrait pouvoir être choisi ou désigné par les pouvoirs publics ».

Demande de nouvelles élections

« Dans une situation où la survie du club dépendait du bon vouloir de la mairie – comme Mr Mathieu l'a indiqué – **de quel » libre arbitre » disposait réellement le président ?** De quels moyens disposait-il pour s'opposer à l'ingérence des représentants du maire dans la gestion courante du club ? Ainsi leur vote (comité du 17 janvier 2024) en faveur de la prolongation de la suspension d'un moniteur mis sur la touche depuis 18 mois sur la base d'accusations qui, après enquête des services concernés, se sont révélées infondées. **D'autres procédures** (aux prud'hommes et au pénal -NDLR-) **contre le club sont à l'instruction**. Elles risquent, hélas, de mettre à mal le » redressement » vanté par l'adjoint aux sports », pronostique Nouveau souffle.

« Pour restaurer la confiance perdue, rétablir la convivialité inhérente à l'esprit sportif et préserver l'avenir du club », le collectif demande l'organisation d'une nouvelle assemblée électorale, « réellement transparente et démocratique ».

Il espère que « la FFT aussi bien que la mairie s'engageront activement à soutenir cette **solution de bon sens**» .

Mais il n'en a été nullement question dans les propos de Christophe Mathieu qui a conclu son intervention sur le fait que le conflit actuel est aussi lié à « **des problèmes de personnes**. Et ça, la mairie ne peut pas les gérer... »